

ANNONCES NOUVELLES

EAU ET FEU BIJOUTERIES



MARCHANDISES DE FANTAISIE De toutes sortes, endommagées par le feu, l'eau et le démenagement, en vente à

Grand Sacrifice!

—AUSSI—

LUNETTES



De première qualité à grande réduction, chez

L. N. DORION, 169 RUE PRINCIPALE, HULL.

FEU A HULL.

PATINOIR A ROULETTES "ROYAL."

AU BENEFICE DES VICTIMES DE L'INCENDIE DE HULL.

Ce Soir, 14 Mai.

Tous doivent s'y rendre. Un excellent programme a été préparé. Corps de musique complet et grandes courses des plus intéressantes.

Venez un! Venez tous!

O'REILLY FRERES, Propriétaires. A. S. RENNE, Gérant.

ON DEMANDE

Des Garçons et des Filles

De 15 à 20 ans pour apprendre à fabriquer des cigares. S'adresser aux Nos. 8 et 10, rue York. 14 mai 1886—6in

Grande Assemblée Conjointe

Les membres du Cercle Lafontaine sont priés de se réunir à leur salle, vendredi, 14 courant, où sera tenue une grande assemblée des membres du Cercle Lafontaine et de l'association conservatrice des ouvriers. Plusieurs sujets politiques y seront discutés entre autres LA QUESTION DE L'IMMIGRATION DES CHINOIS.

Par ordre, OSCAR McDONALD, Prés. Cercle Lafontaine.

AU BENEFICE DES

INCENDIES

M. T. VIAU, cordonnier, rue Principale, Hull, donnera pendant UN MOIS ses chaussures au prix courant à ceux qui ont souffert de l'incendie, et à 15 pour cent de réduction aux autres acheteurs. C'est le bon moment d'acheter des chaussures à bas prix. Hull, 13 mai 1886.—1m.

A VENDRE—A bonnes conditions, une Turbine Leffel, de la force de trois chevaux, en bon état. Peut être vue aux bureaux du "Canada."

A VENDRE—A bonne condition, une maison à un étage et demie, située à Tétraville. S'adresser à Nicholas Lepage, No. 25 rue Albion, Hull. 13m—3

PERDUE—De la petite Ferme, depuis vendredi dernier, une vache caillie, portant un collier et un bout de corde attaché au collier. Toute personne qui en aura pris connaissance est priée d'en informer M. Zouque Leblanc, No. 27 rue Albion, Hull. Ottawa, 11 mai, 1886. 3in

PERDU—Une jument à poil blanc, samedi soir, de l'Ontario. La personne qui l'aura trouvée est priée d'en donner connaissance à son propriétaire. EUGENE St. JEAN, Ironside.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On recevra jusqu'à vendredi le 21 courant, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au sousigné pour le parachèvement de l'église de la Pointe à Gatineau; ces soumissions devront être faites pour la maçonnerie et la charpenterie séparément et non conjointement. Les plans et devis seront déposés à l'évêché d'Ottawa. On ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. CHAMPAGNE, Pte. Océ. Pointe à Gatineau, près d'Otlet.

\$7,000 POUR HULL.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que le gouvernement a résolu d'accorder \$7,000 aux incendiés de Hull. C'est le même montant qui fut voté en 1880, lors du premier incendie.

Ce crédit fait honneur à la libéralité du gouvernement, mais nous espérons que la ville de Hull va prendre des mesures nécessaires pour n'avoir pas besoin de faire appel de sitôt à la charité publique.

LEGISLATURE DE QUEBEC

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Québec 13

La séance est ouverte à 3 heures.

Le comité des bills privés rapporte le bill pour incorporer la ville de Saint-Henri de Montréal.

M. BEAUBIEN propose qu'il soit de nouveau référé au comité des bills privés. M. LEBLANC s'y oppose et dit que ce bill est proposé par les adversaires du maire actuel de Saint-Henri, qui essaient de le déqualifier.

La discussion a continué après 6 heures et il a alors été décidé de déférer de nouveau le bill au comité.

SEANCE DU SOIR

La chambre procède à discuter la motion de censure contre M. Gagnon, pour langage contraire aux usages parlementaires et pour avoir blessé la dignité de la chambre.

M. Gagnon soulève une question de privilège et dit qu'il admet s'être servi d'un langage qui n'était pas parlementaire, mais que dans le temps il était surexcité, qu'il s'en repent, et il retire ces expressions.

M. MARCHAND propose que la chambre accepte ces explications, ce qui est adopté.

M. MERCIER espère que le chef du gouvernement demandera à M. Leblanc de lever ses expressions si elles ont été prises par écrit par le greffier.

L'honorable M. TAILLON dit qu'il ne croit pas que les expressions de M. Leblanc blessent les usages parlementaires. M. LEBLANC dit qu'il n'a rien à rétracter.

M. MARCHAND, secondé par M. McSHANE, propose que M. Leblanc, s'étant servi du langage suivant: "Je regrette que le membre pour Saint-Hyacinthe soit descendu si bas sur cette question; c'est un jeu d'enfants." Et M. Leblanc n'ayant pas rétracté ses paroles à encourir la désapprobation et la censure de cette Chambre, et mérite d'être censuré.

L'honorable procureur-général dit que le correspondant de la Gazette n'avait point de raisons de se sentir blessé que M. Mercier.

M. McSHANE dit que le mot bas signifie "mille".

M. NANTEL rappelle M. McShane à l'ordre.

L'ORATEUR avertit M. McShane que son langage n'est pas parlementaire, et ce dernier retire ses expressions.

MM. ROBIDOUX et STEPHENS soutiennent que M. Leblanc doit faire des excuses.

L'honorable M. FLYNN prétend que ces expressions ne rejouaient pas sur le chef de l'opposition.

M. LEMIEUX propose en amendement que M. Leblanc soit censuré par l'Orateur. M. FAUCHER DE SAINT-MAURICE propose que la chambre ne s'occupe plus de cet incident.

M. POUPORE et M. McCONVILLE soutiennent que M. Leblanc n'a pas insulté M. Mercier.

Le sous-amendement est amendé en ajoutant les mots: "M. Leblanc n'ayant pas eu l'intention d'insulter M. Mercier."

M. MERCIER exige que M. Leblanc retire ces paroles de son siège. M. Leblanc s'y refuse.

A 11 h 15 m. le vote est pris sur la motion de M. Marchand.

Pour 15, contre 33. M. Leblanc reprend alors son siège au milieu d'applaudissements.

La séance est levée.

CONSEIL MUNICIPAL, PLANTAGENET

Séance du 27 mars 1886

Présents: J. B. Yeon, préfet, L. Charbonneau et les conseillers Gauthier, Viau et Paquette.

Sur motion de M. Gauthier, se condé par M. Paquette, il est décidé d'adopter un règlement à une assemblée du conseil à être tenue, le 15 mai prochain, décrétant la fermeture du chemin qui traverse les concessions 8 et 9 sur la rive est de la Nation.

Sur motion de M. Gauthier, se condé par M. Paquette, il est résolu que M. Viau soit chargé de visiter le pont vis-à-vis la propriété de M. Goulet et faire rapport à la prochaine assemblée.

Sur motion de M. Paquette, se condé par M. Viau, il est résolu qu'un règlement soit passé à une assemblée de ce conseil, à être tenue le 15 mai prochain, pour décréter la vente du chemin entre les moitiés sud des lots No. 5 et 6 dans la 7e concession de ce Township.

Le rapport des auditeurs fut lu et approuvé.

Ajournement du conseil au 17 avril 1886.

Séance du 17 avril 1886

Présents: J. B. Yeon, préfet, L. Charbonneau, sous-préfet, et les conseillers E. Gauthier et Charles Viau.

Sur motion de M. Gauthier, se condé par M. Viau, le montant de l'évaluation des propriétés de M. Eusebe Daoist pour l'année 1886 est réduit de \$1.0.

Sur motion de M. Viau, se condé par M. Gauthier, un règlement est passé étendant le temps pour terminer la perception des taxes jusqu'au premier de juin prochain.

Une pétition de M. Téléphore Chef demandant que son terrain soit retiré de l'école section No 3 pour être mis dans la section No 13, est mise de côté.

Le greffier reçoit instruction de notifier MM. Simmons, Groulx et Gréffe de reculer leurs clôtures; aussi de notifier M. Chrétien de faire réparer le chemin entre les concessions 8 et 9, à partir des limites entre Alfred et Plantagenet; aussi M. McInly de réparer les fossés du côté nord du chemin entre les townships de Plantagenet sud et nord, vis à vis le lot 6, pour le prix de \$4.00, suivant son offre.

Sur motion de M. Gauthier, se condé par M. Viau, la Cour de Révision devra siéger le 15 mai prochain, à 2 heures p. m.

A la demande de M. Hagar, le conseil lui permet de donner 15 jours de temps sur le East Road, sous la surveillance de MM. Emilien Pilon et John Fitzgerald, Sous voyers.

Le conseil s'ajourne jusqu'à 10 heures a. m., le 15 mai prochain.

DANS LA CAPITALE

Accidents

Un journalier a été sérieusement blessé par un éboulement de terre dans la rue Lisgar, où se font actuellement des travaux pour la pose de nouveaux tuyaux d'égouts. Un autre homme du nom de Burns a reçu d'assez sévères contusions au même endroit. Ces accidents sont dus à la négligence des travailleurs lorsqu'ils font les excavations. Les deux blessés ont été transportés dans leurs demeures respectives où les premiers soins leur ont été donnés.

Réguliers

On apprendra avec plaisir que M. le maire McDougall est parfaitement remis de sa récente indisposition.

Amputation

Un petit garçon, fils de M. Moses Inkerman, qui s'était fait mutiler les doigts par une arme à feu, il y a quelques jours, a dû subir l'amputation de la main lacérée. On dit maintenant que l'explosion de l'arme à feu n'a pas été accidentelle et la police s'occupe activement à faire des recherches à ce sujet.

Députation

Son Honneur le maire Beaugrand, de Montréal, les échevins Grenier, Laurent, Gray, Stevenson, Malone, M. Drummond, président de la chambre de commerce, M. O'Gillivie, président du "Corn Exchange", et plusieurs autres citoyens notables sont arrivés à Ottawa, hier, afin d'avoir une entrevue avec le gouvernement sur les moyens à prendre pour prévenir les inondations.

M. Mullin

M. James M. Mullin, attaché à la rédaction du Free Press, a eu une violente attaque de paralysie, mercredi soir. Il se rétablit promptement.

Mentions honorables

Les mentions honorables pour les mois de mars et avril ont été distribuées dimanche dernier aux élèves des classes françaises Notre-Dame.

1ère classe—A. Saint Laurent, A. Harwood, D Séguin, A. Gagnon, L. Hudon, N. Casault, G. Côté, O. Casault, A. Roy, J. Dionne, G. Richard, F. X. Dionne, A. Cantin, H. Bergevin, J. B. Whitmore, E. Chateaubert, J. Monty, A. Hudon, J. Roy.

3ème classe—M. Pinaud, A. Auger, A. Charon, L. Ratté, C. Breton, C. Lauzon, M. Monette, J. Archambault, L. Pinaud, L. Laporte, N. Laframboise.

3ème classe—L. Rodrigue, S. Gagnon, R. Bauhen, A. Séguin, E. St. Laurent, A. Desilets, A. Valiquette, H. Charbonneau, N. Baudry, R. Beaulieu, H. Varoleau, T. Goulet, A. Turgeon, A. Groulx, J. Baulne, A. Côté, T. Dery, A. Patry, A. Demers, R. Desilets.

4ème classe—A. Routhier, A. Racine, F. Brunet, L. Roy, A. Chevrier, E. Hudon, E. B. Rubiné, W. LeFebvre, N. Villeneuve, E. Hillman, J. Chartrand, R. Piibert.

Commencement d'incendie

Le tout de la Fonderie Victoria des Chaudières a pris feu hier, mais on s'en aperçut à temps pour empêcher que des dommages graves fussent causés.

Cour de Police

14 Mai—Alexander Mathey, vieil incorrigible, parait de nouveau devant Son Honneur pour avoir trop caressé la dive bouteille; finale: \$1 et les frais; Mlle Emélie Côté pour avoir insulté Mlle Dinnell, \$1 d'amende et \$1.00 de frais; Alphonse Brisson, même offense à l'égard de Mlle Bérard, \$5.00 d'amende et les frais.

Mort de Madame Auclair

Nous regrettons d'apprendre la mort de madame Auclair, la mère de nos respectés concitoyens, M. P. C. Auclair, marchand, et Odilon Auclair, contre-maître au département des travaux publics.

Un concert

On se prépare à donner un grand concert sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr Duhamel, dans la salle de musique des Chaudières, dont le profit sera destiné à venir en aide aux incendiés de Hull. Nous en publierons le programme sous peu.

Macadam

Les travaux de réparation sur la rue Wellington sont poussés avec activité sous la surveillance de M. Aug. Gagnon.

Dîner

Sir John et lady Macdonald donnent un grand dîner demain soir à leur résidence. On sait exercer une large hospitalité à Ernscliffe.

Cercle Ville-Marie

M. Benjamin Suite donnera, mardi prochain, une conférence au Cercle Ville-Marie de Montréal. Il parlera des "Colonies du Nord de l'Amérique avant 1760." L'auditoire aura en outre le plaisir d'entendre une des plus jolies opérettes d'Offenbach: "La Violoncelle" rendue par des amateurs.

Sous-diacre

M. Auguste Taschereau, fils du juge Taschereau, d'Ottawa, a été ordonné sous-diacre à Rome, le samedi saint, par Son Eminence le cardinal Vicaire, dans la basilique de St-Jean de Latran.

Demande d'employés

Nous attirons l'attention du lecteur sur l'annonce que nous publions aujourd'hui concernant la demande de plusieurs garçons et filles pour travailler à la fabrication de cigares.

Les voyageurs du Nil

M. J. T. Lambert, l'actif surveillant du contingent d'Ottawa envoyé au secours de Karthoum a reçu, près de 220 médailles du Gouvernement Impérial, de ce nombre 170 ont déjà été distribuées; les autres voyageurs Canadiens de l'expédition du Nil à qui ces médailles sont destinées n'ayant pas encore fait leur apparition au bureau de M. Lambert, soit par cause d'éloignement ou peut être par ignorance des honneurs qui les attendent en récompense de leurs services.

Société du Sacré-Cœur

Tous les jeunes gens faisant partie de la Société du Sacré-Cœur sont priés de se réunir dans leur salle de la rue Sussex, dimanche prochain, 16 du courant, à 2 heures P. M.—Bénédiction du Très Saint Sacrement à 2 1/2 heures.

Comptant sur la pitié et la générosité de chacun des Sociétaires, on espère que la réunion sera nombreuse.

J. B. ST. LAURENT, Président

MAGNIFIQUE TRAVAIL

Le canal Welland représenté à l'Exposition Coloniale

Le département des Travaux Publics a expédié en Angleterre pour être exposé à l'Exhibition des colonies, un travail d'art qui fait le plus grand honneur aux employés du département. C'est une série de plans et vues du canal Welland et de ses environs, tous disposés sur une même toile avec symétrie et un goût très délicat. La grandeur de la toile est de quatorze pieds de longueur sur dix de largeur; l'entourage représente de très jolis dessins artistiques, en noir et or. Le titre est un superbe spécimen de dessin.

Le plan principal nous fait voir l'entrée du canal jusqu'à son terminus à Port Dalhousie. Il y a vingt-deux grandes photographies de différents points sur la route. Le travail photographique a été fait par M. McLaughlin, photographe du département et d'autres artistes de cette ville. Les deux plus grandes représentent les chutes de Niagara, prises du côté canadien et américain. Les autres sont aussi fort bien choisies; on y voit: les jonctions du vieux et du nouveau canal à Allanburg; le tunnel du Grand Tronc à Thorold; le pont de Martel; le tunnel de Thorold; les escarpements du Niagara; le pont du Grand Tronc à Ste Catherine; le canal de Thorold et Port Colborne; le pont du Grand Tronc à Thorold; Port Dalhousie et plusieurs autres vues, le tout ayant été compilé sous la direction habile de M. Pagé.

M. C. B. Major a établi son bureau d'avocat au coin des rues Albert et Britannia.

M. Moise Trudelle a retrouvé les \$20 qu'il avait perdus.

ECHOS DE HULL

Installé

M. le docteur E. S. Aubry est maintenant installé dans la maison de M. Ouimet, près du Dr Gaucher, sur la rue Principale.

Dépôts du Journal

Notre journal est en dépôt chez M. Thomas, épicer, rue Albert, chez Madame Arbiue et Mlle Séguin, rue Principale.

L'eau basse

L'eau a baissé de 4 1/2 pieds depuis 15 jours dans la rivière Ottawa.

Nouvelle construction

Les fondations de la nouvelle aile que M. Eddy fait ajouter à sa vaste manufacture, spécialement pour la préparation du bois de construction, sont terminées et les lambourdes ont déjà été posées. Cette extension a été nécessaire par les nombreuses demandes de bois préparé qui s'accroissent tous les jours. Le nouveau bâtiment aura 95 pieds sur 60, et sera à deux étages avec mansarde; il sera pourvu de toutes les machineries les plus modernes.

Souscription

M. C. B. Major, avocat, et M. A. S. C. Papineau ont fait à Papineauville une souscription pour les incendiés de Hull.

La somme totale souscrite s'élève à \$36.75 et la somme payée à \$32.75. Nous publierons les noms demain.

Bon généreux

M. F. X. Martin, marchand de la rue Principale, Hull, a fait parvenir au comité de secours pour les incendiés, dix bons de \$5 pour des marchandises. De plus, il s'engage à accorder à toutes personnes qui ont souffert par l'incendie un escompte de 15 pour cent sur les achats faits à son magasin. Les incendiés se feront un devoir de profiter de ce grand avantage qu'offre notre estimé marchand M. Martin.

Remerciement

Hull, 12 mai, 1886. Chs. Desjarjins, Ecr., Agent. Compagnie d'assurance, Phoenix d'Angleterre.

Cher Monsieur,

Veuillez accepter mes plus sincères remerciements pour la promptitude avec laquelle la "Phoenix" a payé le montant d'assurance sur notre propriété détruite par le feu de dimanche le 9 courant.

Le chèque nous ayant été remis ce jour.

Je demeure avec reconnaissance, votre très obéissant serviteur.

EUG. CAUVIN, O. M. I.

REVUE COMMERCIALE

Avis aux personnes qui désirent le bon temps dans leur poche. Montres Waltham en or ou argent, à grande réduction de prix, avec assortiment complet de bijoux de mariage et bijoux de différents genres, garantis tels qu'on les représente, sinon l'argent sera remis.

H. Norez, No 30 rue Rideau, porte voisine du London Chop House.

Sirope d'érable nouveau, 30c la pinté, chez N. A. Savard. Pommes sèches, 4 cts la livre, chez N. A. Savard.

Le stock de banqueroute de Thériault et Laflamme se vend à moitié prix au magasin neuf de P. Rochon, coin des rues Rideau et Nicholas.

Sirope d'érable nouveau, 30c la pinté, chez N. A. Savard. Mesdames, si vous voulez avoir des marchandises sèches à moitié prix, allez chez P. Rochon, coin des rues Rideau et Nicholas.

Livres de lecture pieuse

Horloge de la Passion, le Crucifix le plus beau des livres, l'Amor de la Calvaire, Douleureuse Passion, Manuel de l'Heure Sainte, la Sainte Communion, le Ciel ouvert par la Confession sincère, Méditations pour tous les jours de l'année, les plus belles prières par St. Alphonse, Un aide dans la Douleur, Année Spirituelle, Quinzaine de âges, Le Chemin du Ciel.

Ces livres sont en vente chez P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

DECES

En cette ville, le 14 mai, Marie Gauthier, veuve de feu J. Bte Auclair, de St. Vincent de Paul, Québec, décédée à la résidence de son fils, M. P. C. Auclair, marchand tailleur de cette ville.

Les funérailles auront lieu le 16 courant. Le convoi funèbre quittera la résidence de M. P. C. Auclair, No 240 rue Concession, à 4.30 hrs P. M. pour se rendre à l'église St. Jean-Baptiste et de là au cimetière Notre-Dame.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Les journaux de Montréal sont priés de reproduire.

FEUILLETON

MONSIEUR LECOQ

L'HONNEUR DU NOM

—Monsieur, dit ce eune homme, mon père m'envoie vous dire que le duc de Sairmeuse et son fils viennent d'arriver. Ils ont demandé l'hospitalité à M. le curé.

M. Lacheneur s'était levé, dissimulant mal son trouble affreux.

—Vous remercieriez le baron d'Escorval de son attention, mon cher Maurice, répondit-il j'aurai l'honneur de le voir aujourd'hui même, après une démarche bien grave que nous allons faire, ma fille et moi.

Le jeune d'Escorval avait vu, du premier coup d'œil, que sa présence était importune, aussi ne resta-t-il que quelques instants.

Mais quand il se retira, Marie-Anne avait eu le temps de lui dire tout bas, et sans vouloir s'expliquer autrement.

—Je crois connaître votre cœur, Maurice, ce soir, je le connaîtrai certainement.

III

Peu de gens à Sairmeuse connaissent autrement que de nom ce terrible duc dont l'arrivée mettait le village en émoi.

C'est à peine si quelques anciens du pays se rappelaient l'avoir entrevu, autrefois, avant 89, lorsqu'il venait, à de longs intervalles, rendre visite à sa tante, la vieille demoiselle Armande.

Sa charge le retenait à la cour. S'il n'avait pas donné signe de vie tant qu'avait duré l'Empire, c'est qu'il n'avait pas eu à subir les misères et les humiliations qui attendaient les émigrés dans l'exil.

Il y avait au contraire trouvé, en échange de la fortune délabrée que lui enlevait la Révolution, une fortune royale.

Réfugié à Londres après le licenciement de l'impuissante armée de Condé, il avait eu le bonheur de plaider à la fille unique d'un des plus riches pairs d'Angleterre, lord Holland, et il l'avait épousée.

Elle lui apportait en dot, 250,000 livres sterling, plus de six millions de francs.

Cependant ce ménage ne fut pas heureux. Le compagnon des plaisirs trop faciles de M. le comte d'Artois, le gentilhomme qui avait prétendu reprendre sous Louis XVI les mœurs de la Régence, ne pouvait pas être un bon mari.

La duchesse songeait à une séparation quand elle mourut en donnant le jour à un garçon, qui fut baptisé sous les noms de Anne-Marie-Martial.

Cette mort ne désola pas le duc de Sairmeuse.

Il se retrouvait libre et plus riche qu'il ne l'avait jamais été.

Dès que les convenances le lui permirent, il confia son fils à une parente de sa femme et se remit à courir le monde.

La renommée disait vrai: il s'était battu, et furieusement, contre la France, tantôt dans les rangs Autrichiens, tantôt dans les rangs Russes.

Et jarnibleu! c'était un de ses jurons, —il ne s'en cachait guère, disant qu'en cela, il n'avait fait que strictement son devoir. Il estimait bien et loyalement gagné le grade de général que lui avait conféré sur le champ de bataille l'empereur de Russie.

On ne l'avait pas vu, lors de la première Restauration, mais son absence avait été bien involontaire. Son beau-père, lord Holland, venait de mourir, et il avait été retenu à Londres par les embarras d'une immense succession.

Les Cent-Jours l